

République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres
Afférents Conseil Communautaire : 37
En exercice : 37
Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de convocation : 16/02/2026

Séance du 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois du mois de février à 10h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de l'aérodrome de Belmont-sur-Rance, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente

Présents : Monique ALIÈS, Albert BOUSQUET, Sophie CAUMETTE, Claude CHIBAUDEL, Alain CONDOMINES, Franck COUDERC, Francis CULIE, Gérard DRESSAYRE, Michelle FONTANILLES, Jean MILESI, Xavier PUECH, Viviane RAMONDENC, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Guy SALES, André SERIN, Claude SERS, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA, Michel WOLKOWICKI

En tant que délégué suppléant, était présent : Philippe MONCHATRE, Michel SIMONIN

Excusés ayant donné un pouvoir : Jean-Louis FRANJEAU à Sophie CAUMETTE, Jean-François ROUSSET à Patrick RIVEMALE, Jean-Philippe SABATHIER à Francis CULIE

Absents excusés : Laure BERNAT, Jean-Louis CABANES, Hélène CHICO ROS, Philippe GIGANON, Jean-Luc JACQUEMOND, Michel LEBLOND, Eva LE CHARPENTIER, David MAURY, Anne-Claire SOLIER

Absents : Séverine DRESSAYRE

Michel WOLKOWICKI est désigné secrétaire de séance

N°20260223_023

Objet : Unité de Vie Protégée SHERPA – site de Camarès : attribution du marché de travaux

Vu la délibération N° 20241031_134 en date du 31 octobre 2024 précisant notamment les engagements suivants :

- Validation du projet d'extension non importante (ENI) de l'EHPAD, création d'une Unité de Vie Protégée d'une capacité de 14 places sur le site de Camarès,
- Décidant de tout mettre en œuvre pour caler l'enveloppe budgétaire du projet de l'U.V.P. à 2 500 000,00 € / H.T.,

Vu la délibération N° 20250327_033 en date du 27 mars 2025 attribuant la mission de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération N° 20250424_056 en date du 24 avril 2025 attribuant la mission de contrôle technique (CT) et attestation handicapés,

Vu la délibération N° 20250424_057 en date du 24 avril 2025 attribuant la mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS),

Vu la délibération N° 20250731_091 en date du 31 juillet 2025 autorisant le recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) auprès d'Aveyron Ingénierie pour l'opération de création d'une Unité de Vie Protégée (UVP) sur le site de Camarès,

Vu la délibération N° 20251218_140 en date du 18 décembre 2025 autorisant le lancement d'une consultation des entreprises, organisée en lots, en vue de la réalisation des travaux,

Vu la délibération N° 20260129_003 en date du 29 janvier 2026 sollicitant le soutien de l'ÉTAT au titre de la DETR 2026,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles R.2123-1 et R.2123-5 ;

La consultation des entreprises relative aux travaux de construction d'une unité de vie protégée de 14 lits au sein de l'EHPAD « Le Sherpa », site de Camarès (12360), comprenant 17 lots, s'est déroulée du 19 décembre 2025 au 30 janvier 2026 à 12h00.

Les travaux sont répartis en 17 lots dont :

- Lot n° 1 : TERRASSEMENTS – VRD ;
- Lot n° 2 : GROS-ŒUVRE ;
- Lot n° 3A : RAVALEMENT ;
- Lot n° 3B : FACADES PIERRES ;
- Lot n° 4 : ÉTANCHÉITÉ ;
- Lot n° 5 : SERRURERIE ;
- Lot n° 6 : MENUISERIES EXTERIEURES – OCCULTATION ;
- Lot n° 7 : MENUISERIES INTERIEURES ;
- Lot n° 8 : CLOISONS SECHES – DOUBLAGE ;
- Lot n° 9 : ISOLATION -FAUX-PLAFONDS ;
- Lot n° 10 : PEINTURES – NETTOYAGE ;
- Lot n° 11 : CHAPE – FAIENCE ;
- Lot n° 12 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES ;
- Lot n° 13 : ÉLECTRICITÉ – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES ;
- Lot n° 14 : CHAUFFAGE – PLOMBERIE – SANITAIRES – VENTILATION ;
- Lot n° 15 : APPAREILS ELEVATEURS ;
- Lot n° 16 : ESPACES VERTS.

À l'issue de l'analyse des offres et de la phase de négociation, il est proposé de retenir les offres suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Lot n° 1 : TERRASSEMENTS – VRD	SAS GUIPAL	239 972,21 €	47 994,44 €	287 966,65 €
Lot n° 2 : GROS- ŒUVRE	SAS CLAUDE PRIEU ET FILS	517 705,06 €	103 541,01 €	621 246,07 €
Lot n° 3A : RAVALEMENT	SARL EURO FACADES SALVAN	14 230,20 €	2 846,04 €	17 076,24 €

Lot n° 3B : FACADES PIERRES	TOULOUSE RAVALEMENT	40 046,08 €	8 009,22 €	48 055,30 €
Lot n° 4 : ÉTANCHÉITÉ	SARL SOPRIBAT	117 320,70 €	23 464,14 €	140 784,84 €
Lot n° 5 : SERRURERIE	SARL LE METALLIER RANDON J	24 524,00 €	4 904,80 €	29 428,80 €
Lot n° 6 : MENUISERIES EXTERIEURES – OCCULTATION	EURL CP ENTREPRISE	124 317,00 €	24 863,40 €	149 180,40 €
Lot n° 7 : MENUISERIES INTERIEURES	SAS LAUSSEL ET FAU	133 054,00 €	26 610,80 €	159 664,80 €
Lot n° 8 : CLOISONS SECHES – DOUBLAGE	SAS CAUMES ET FILS	83 351,37 €	16 670,27 €	100 021,64 €
Lot n° 9 : ISOLATION - FAUX- PLAFONDS	SARL JF VEYRIE	15 962,00 €	3 192,40 €	19 154,40 €
Lot n° 10 : PEINTURES – NETTOYAGE	SAS ZULIANI & CO	41 997,50 €	8 399,50 €	50 397,00 €
Lot n° 11 : CHAPE – FAIENCE	EURL NG LES CHAPES D'OLT	28 242,20 €	5 648,44 €	33 890,64 €
Lot n° 12 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	S.A.S. BENECH	61 549,34 €	12 309,87 €	73 859,21 €
Lot n° 13 : ÉLECTRICITÉ – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES QRG	189 800,00 €	37 960,00 €	227 760,00 €
Lot n° 14 : CHAUFFAGE – PLOMBERIE – SANITAIRES – VENTILATION	EBNETER CEDRIC	315 250,49 €	63 050,10 €	378 300,59 €
Lot n° 15 : APPAREILS ELEVATEURS	SARL AUVERGNE ASCENSEURS	36 500,00 €	7 300,00 €	43 800,00 €
Lot n° 16 : ESPACES VERTS	SARL JACQUEMOND DIDIER	24 713,40 €	4 942,68 €	29 656,08 €
TOTAL :		2 008 535,55 €	401 707,11 €	2 410 252,66 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide de :

- **DÉCIDE** d'attribuer les marchés de travaux de construction d'une unité de vie protégée de 14 lits au sein de l'EHPAD « Le Sherpa », site de Camarès (12360), comme indiqués ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les marchés correspondants ainsi que tout document nécessaire à leur exécution,
- **DONNE** tous pouvoirs à sa Présidente pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Monique ALIÈS*



Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.